

Mag de Liginillac



Un été à Liginillac



PETITS TRAVAUX
sur la commune
P 4

LA MAIRIE EN ACTION
Pavillon bleu et présenta-
tion du budget P 5

ILS SONT NÉS ICI
Francis Dubois, Député
P 15

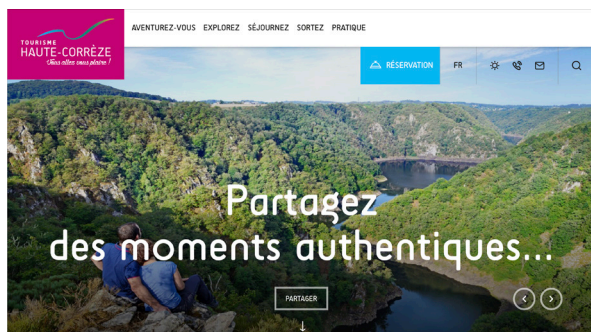
DOSSIER
Zoom sur quelques gîtes de
la commune P 23

Où trouver vos infos de l'été ?

Cet été, vous trouverez des idées de sorties, de balades, de découvertes et l'agenda mis à jour sur deux supports :

1. Le site internet de l'Office de Tourisme Haute-Corrèze vous permettra de trouver toutes les informations relatives au territoire.

//www.tourisme-hautecorreze.fr



2. L'application la Corrèze dans ma poche a été développée par le Conseil Départemental.

Elle permet de :

- Retrouver toute l'actualité et l'agenda du département.
- Repérer les points d'intérêt « autour de moi » grâce à la géolocalisation, ou par zone géographique : services publics, restaurants, hébergements, cinémas, lieux culturels, équipements sportifs, collèges, aides à domicile, etc.
- Recevoir des notifications pour les spectacles, les événements, les travaux et des alertes géolocalisées en cas d'intempéries.
- Personnaliser la page d'accueil de l'application selon ses centres d'intérêt.

Pour la télécharger :



Mairie

1 Place de l'Église
19160 Liginiaac
Tel : 05 55 95 90 01

Numéros d'urgence

Samu : 15
Police Secours : 17
Pompiers : 18

Cabinet d'infirmières

le Bourg, 19160 Liginiaac
05 55 46 64 52

Bibliothèque

L'Eau-Grande
19160 Liginiaac
Tél. 05 55 95 92 59
Heures d'ouverture : de 9h à 12h
et de 14h à 18h (mercredi, jeudi et
vendredi), et de 9h à 12h (samedi).

Agence postale

2 Place de l'Église
19160 Liginiaac
Heures d'ouverture :
lundi, mardi, jeudi, vendredi
et samedi de 9h à 12h
Tel : 05 55 96 76 85

Déchetterie

ZA de Bèchefave
19160 Neuvic
Tel : 05 55 95 03 52
Heures d'ouverture : lundi, mardi,
mercredi, vendredi et samedi de
9h à 12h et de 14h à 18h

Magazine Municipal de Liginiaac

Été 2023 / Mairie de Liginiaac, 1 Place de l'Église - 19160 Liginiaac
Directeur de la publication : Frédéric Bivert
Comité de rédaction : Pierre-André Tronche, Frédéric Bivert, Vinciane Favre

Relecture : Mireille Vincent, Vinciane Favre
Crédit photos : Frédéric Bivert, Fotolia, Vinciane Favre, associations, DR
Création de la Maquette : Com sur un Plateau
Rédaction et mise en page : Com sur un Plateau, Frédéric Bivert, Vinciane Favre, les associations, HCC
Impression : Graphitti / 400 exemplaires



Le mot du Maire

Bonjour à tous,

La saison touristique 2023 est maintenant lancée. On nous annonce un été très chaud et déjà les différents acteurs touristiques de la commune et de la Haute-Corrèze sont en action. Cette activité est vitale pour notre économie et doit être soutenue. Pour cela, notre commune possède beaucoup d'atouts pour accueillir ces touristes avec notamment le site touristique du Maury et ses nombreux gîtes... Les propriétaires de gîtes se chargeront d'apporter une ambiance authentique et amicale au séjour. Ils sont d'ailleurs de très bon conseil à propos de notre patrimoine touristique et culturel de la Haute-Corrèze.

Le budget 2023 est voté. Au-delà des dépenses imposées par la réglementation, de celles liées à l'évolution des normes à travers l'entretien de notre patrimoine et des phénomènes économiques : inflation, hausse des énergies et des matières premières. Au-delà des engagements déjà contractés, notre budget adopté exprime la stratégie de notre équipe et reflète les orientations politiques que nous devons tenir.

La baisse des recettes et la mise en garde de nos divers financeurs sur la réduction des aides, nous invitent à une gestion prudente que vous pourrez constater au travers de l'analyse financière qui figure dans ce magazine. Malgré toutes ces difficultés, soyez persuadés que l'action municipale se poursuit avec détermination.

Je vous souhaite une très belle lecture de ce numéro,

Votre Maire
Frédéric BIVERT

État-Civil

Décès :

Monsieur Michel BOURDAIN, le 28 mai
et Madame Marie-Louise CHABRAT le 29 mai.



Sécurisation

En avril dernier, l'équipe des services techniques de la commune est intervenue pour sécuriser le passage d'un pont sur la VC2 (voie communale) à Marèges. En effet, la partie au-dessus de la voûte du pont dans l'accotement s'effondrait. Il a fallu dégager les anciennes poutres en bois devenues vétustes et réaliser un renforcement à l'aide de matériaux récupérés aux services techniques, notamment des poteaux en béton. Après remblai de l'ensemble, cet accotement est désormais sécurisé.

Pavillon Bleu : Liginiac distinguée en 2023



La commune de Liginiac est de nouveau reconduite une troisième année consécutive pour ce label international « Pavillon Bleu ». Ce label est attribué à la gestion de la commune, mais également à notre plage du Maury.

Le jury international nous félicite à nouveau pour nos actions en faveur de la biodiversité avec plusieurs organismes partenaires : inventaire, préservation, mesures d'impact. Les activités d'éducation à l'environnement et la sensibilisation globale qui découlent de notre implication en ce sens sont

toujours très pertinentes et appréciées.

Le jury salue également le très bon retour d'audit de l'été 2022 et notre volonté de développer l'accessibilité du site du Maury pour les PMR. Notre dossier comprend de nombreux points positifs, notamment du fait d'une bonne gestion depuis 2021.

Monsieur le maire remercie tous les agents communaux impliqués dans cette démarche.

Félicitations !...

On capte à Liginiac

Après des années d'attente, le pylône de téléphonie est enfin actif depuis le 21 avril 2023. Les 4 opérateurs ont désormais la capacité de nous donner un meilleur accès aux réseaux de téléphonie mobile et d'internet 4G. Cette installation est l'aboutissement d'un travail déjà organisé par Jean VALADE et son conseil municipal, avec une convention établie avec le groupe TDF, puis repris par Frédéric BIVERT en 2020, qui a réussi à convaincre les services de l'état, en l'occurrence, monsieur Yann LE BRUN, sous-préfet d'Ussel, de mettre en place ce pylône indispensable à la vie de notre commune. Les études réalisées par la société FREE mobile ont démontré que le terrain initialement prévu avec TDF, n'assurait plus les exigences techniques du moment. Merci à cette entreprise qui a réalisé cette installation pour le compte de l'état.

Travaux de voirie

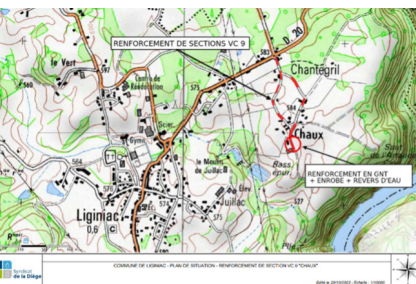
Du 2 au 10 mai la société EUROVIA a réalisé les différents travaux de voirie prévus dans le cadre du marché 2023. Sept entreprises ont répondu à cet appel d'offres. Le budget prévu était de 119 205,58 euros TTC, le marché a été passé pour un montant de 98 670,33 euros TTC, soit une économie de 20 535,25 euros. Il est à noter que dans ce marché 10 tonnes d'enrobé à froid sont également prévues et ont été mises en place par les agents des services techniques sur différents points.



Renforcement de la VC14 « Pisse Lèbre »

Pour ces travaux, 386 ml (mètre linéaire) de route sont traités en enrobé à chaud avec la délimitation et la mise à niveau des accotements

y compris 4 têtes de sécurité, 1 puisard, 24 ml de canalisation en béton de 300mm et une tête de tuyau. Cela représente 185 tonnes d'enrobé à chaud.



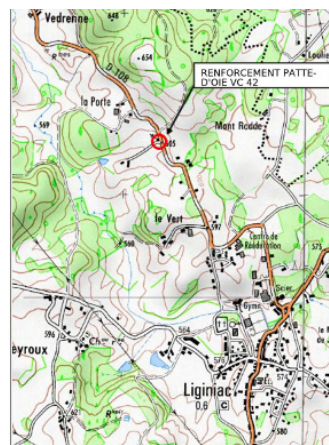
Renforcement de sections VC n°9 « Chaux »

Des travaux préparatoires avec des saignées d'encrage sont réalisés. Le reprofilage de la voie est également fait. Cela représente 28 tonnes d'enrobé à

chaud et 1350 m² d'enduit bicouche. Six bouches à clé ont été mises à niveau.

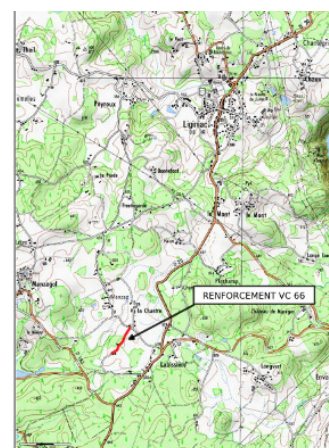
Renforcement patte d'oie VC n°42

Pour ces travaux la délimitation et la mise à niveau des accotements est réalisée. 10 tonnes d'enrobé à chaud sont mises en œuvre, deux saignées dans l'accotement sont également réalisées.



Renforcement VC n°66

Pour ces travaux, 369 ml de route sont traités en enrobé à chaud avec un important décaissement mécanique et piochage de la chaussée existante. 738ml de saignées d'encrage et de mise à niveau des accotements sont réalisés. 325 tonnes de couche de fondation sont mises en œuvre, cela représente 185 tonnes d'enrobé à chaud.



Cimetière

L'entretien de notre cimetière étant de plus en plus compliqué et coûteux, nous avons pensé à réaliser un essai de mise en herbe d'une allée. Nous avons semé un gazon spécifique pour les cimetières, composé de graines adaptées aux terrains arides avec principalement de la fétuque. Les cailloux existants sont conservés. Si cet essai est concluant, nous mettrons en herbe l'ensemble des allées l'année prochaine.

Ballottines de poulet aux châtaignes et au miel



1. Rincez les champignons et une gousse d'ail. Pelez-les et hachez-les finement.

2. Faites-les revenir dans un peu d'huile d'olive.

3. Mixez un filet de poulet, les châtaignes, une cuillère à soupe de miel, l'œuf et l'oignon pelé. Ajoutez les champignons à l'ail, salez et poivrez.

4. Incisez le centre des 4 autres filets de poulet et farcissez-les avec la préparation. Enveloppez-les dans un film alimentaire, en formant des boudins et cuisez-les pendant 10 minutes à la vapeur.

5. Pendant ce temps, réalisez la sauce : lavez et pelez la seconde gousse d'ail et l'échalotte, émincez-les finement et faites-les revenir dans 20 g de beurre. Déglacez avec l'Armagnac et laissez réduire jusqu'à l'obtention d'une consistance sirupeuse. Salez, ajoutez le vin blanc et une cuillère à soupe de miel et laissez réduire de moitié. Ajoutez la crème, laissez mijoter quelques minutes. Filtrez et ajoutez un trait de vinaigre. Maintenir au chaud.

6. Faites dorer les ballottines dans le reste du beurre.

7. Lorsqu'elles sont bien dorées sur toutes les faces, découpez-les en tranches et dressez sur assiette, avec la garniture de votre choix.



Ingrédients (pour 4 personnes)

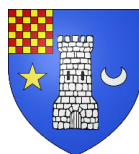
- 5 filets de poulet
- 100g de Châtaignes en conserve
- 150g de Champignons de Paris
- 2 gousses d'ail
- 1 oignon
- 1 échalotte
- 1 œuf
- 2c. À soupe d'huile d'olive
- 2c. À soupe de miel d'acacia
- 40g de beurre
- 200ml de crème fraîche
- 100ml d'armagnac
- 500ml de vin blanc sec
- 1c. À soupe de vinaigre de cidres

Cette recette peut se décliner avec de la dinde, s'il vous reste des châtaignes, utilisez-les en accompagnement, en les faisant revenir quelques minutes dans la poêle avec les ballottines.

Préparation : 30mm




Cuisson : 30mm







Les services de la Gendarmerie Nationale nous ont fait parvenir différentes statistiques concernant leurs interventions sur le territoire de la commune. Différents thèmes sont abordés pour une période de juillet à décembre 2022. La commune de Liginiac remercie les effectifs de la Gendarmerie Nationale pour leur soutien et leur partenariat concernant ces enjeux de sécurité et de prévention.

Période P-1	07 / 2021 à 12 / 2021
Période P	07 / 2022 à 12 / 2022

SECURITE ROUTIERE			INTERVENTION			DELINQUANCE		
								
	P-1	P		P-1	P		P-1	P
Nombre total d'infractions	6	1	Nombre total d'interventions	20	8	Nombre total d'atteintes aux biens	5	3
Dont infractions stupéfiants - alcool	1	0	Dont différends Violences intrafamiliales	1	0	Dont cambriolages	0	0
Total heures sécurité routière	46	16	Dont accidents de circulation routière	0	1	Dont vols liés aux véhicules	2	0
Nombre accidents corporels	0	0	Dont tapages	0	0	Destructions et dégradations	1	1
Nombre de tués	0	0	Dont divagations	0	0	Dont dépôt d'ordures ou déchets	0	0
Nombre de blessés	0	0	Dont ivresses publiques et manifestes	0	2			

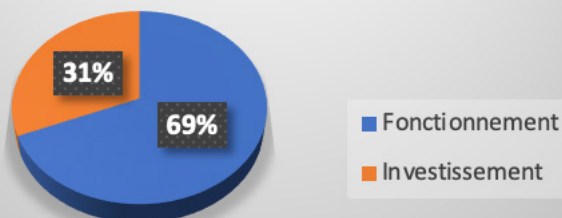
PREVENTION			PRESENCE		
					
	P-1	P		P-1	P
Actions de prévention en heure / gendarme	0	0	Total heures / gendarme sur la commune	535	269

Un budget 2023, entre équilibre et projets

Le 27 mars 2023, le conseil municipal votait le budget de la commune après plusieurs réunions de travail. Cet exercice est toujours important pour le bon fonctionnement de nos différents services et investissement que nous souhaitons réaliser. Nous avons pensé qu'il était important de vous

présenter ce budget 2023 pour que vous puissiez avoir une meilleure compréhension des choses. Il est à noter qu'il existe également trois autres budgets, celui du CCAS, de la Marpa, et celui de notre station-service qui ne sont pas développés ici.

Répartition des dépenses et des recettes : 2 190 500 €



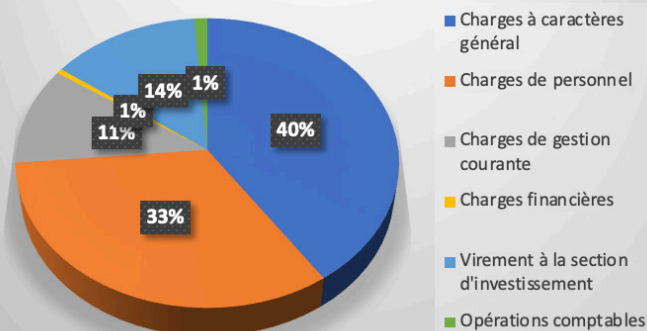
La répartition des dépenses et des recettes

Les dépenses et les recettes qui sont équilibrées, sont en augmentation de plus 6% par rapport à l'année 2022 où le budget prévoyait 2 049 980 euros. Le détail qui va suivre vous expliquera les dépenses et recettes de fonctionnement ainsi que les dépenses et recettes d'investissements prévues pour cette année 2023.

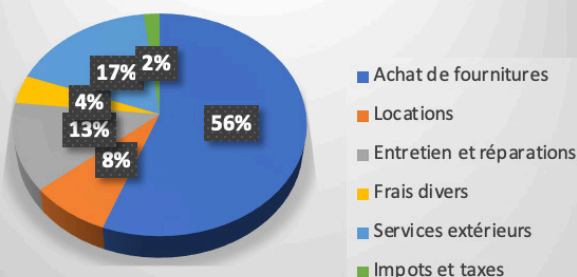
Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnements sont réparties en plusieurs rubriques que sont les charges à caractère général, les charges de personnel, les charges de gestion courante, les charges financières, le virement à la section d'investissement et les opérations comptables. Elles sont en augmentation de 5% par rapport à l'année précédente. Vous trouverez le détail dans les différentes rubriques ci-après.

Dépenses de fonctionnement : 1 507 020 €



Charges à caractère général : 609 950 €

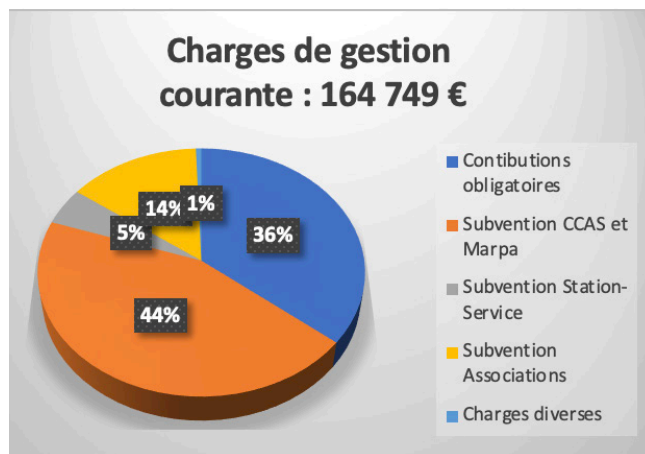
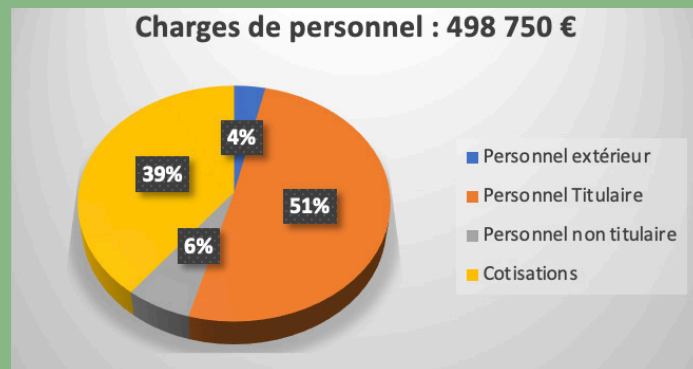


Les charges à caractère général

Les achats de fournitures représentent 56% de ce poste. Ils sont en fortes augmentation par rapport à 2022 avec notamment 102 000 euros de plus que nous expliquons principalement par une augmentation importante de l'électricité et du fioul. La hausse est impactée également par l'augmentation des prix de l'alimentation. Les locations représentent 8% de ces charges, elles sont stables par rapport à l'année dernière.

Les charges de personnel

Les charges de personnel sont en baisse par rapport à l'année 2022 dont le montant s'élevait à 504 100 euros au budget. Le nombre d'agent est maintenu à 18 pour l'ensemble des services. À noter les 4% de personnel extérieur notamment pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage.



Les charges de gestion courante

Ces charges sont en baisse avec un montant au budget 2022 de 246 440 euros. La subvention au CCAS est en baisse de 19 800 euros, la somme de 73 200 euros suffit à l'équilibre du budget de la Marpa et du CCAS. La subvention de la station-service est également en baisse de 10 450 euros, le déficit de cette station-service est de plus en plus petit et nous devrions être bientôt à l'équilibre pour ce budget. La subvention aux associations est en baisse de 3120 euros avec un montant de 23 640 euros qui a été défini par la commission. Enfin, le déficit de 53 863

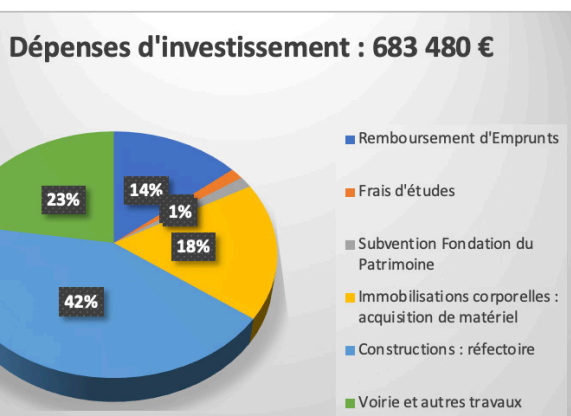
euros du lotissement du Vert ayant été réglé, il n'apparaît plus au budget 2023, ce budget lotissement est d'ailleurs clôturé.

Le virement à la section d'investissements 206 560 euros sont virés à la section d'investissement cette année. Cette somme participera au financement des différents projets d'investissement.

Les dépenses d'investissements

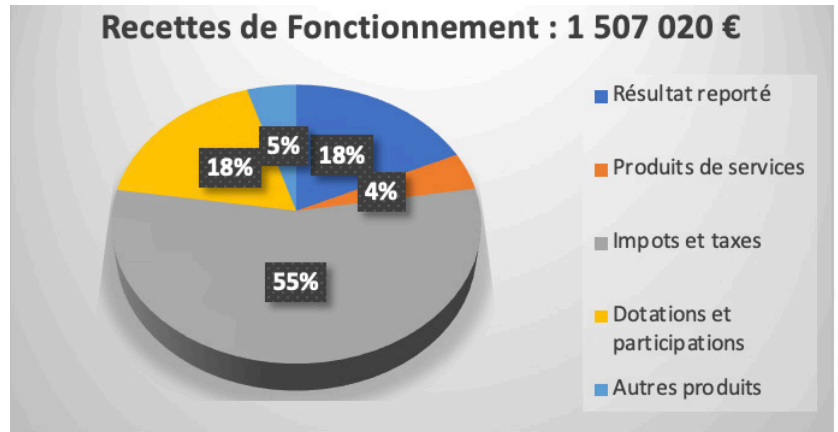
Le remboursement des emprunts s'élève à 96 000 euros. 10 000 euros sont provisionnés pour les éventuels frais d'études des projets à venir. 10 000 euros sont également provisionnés pour les projets de particuliers avec la fondation du patrimoine. Les immobilisations corporelles sont en augmentation de 5 750 euros avec 123 082 euros au budget 2023. Nous avons prévu 8000 euros pour la reprise des places de concessions au cimetière dans le cadre de la démarche engagée concernant les concessions perpétuelles abandonnées. 20 000 euros sont prévus pour l'achat de deux véhicules pour les services techniques. 8600 euros

sont également budgétés pour l'achat de matériels informatiques pour notre école. 4700 euros sont prévus pour l'acquisition de petit matériel et outillage aux services techniques. 290 223 euros sont prévus au budget pour l'agrandissement du restaurant scolaire et la modification des sanitaires de notre école. Enfin 154 174 euros sont prévus au budget voirie et autres travaux.



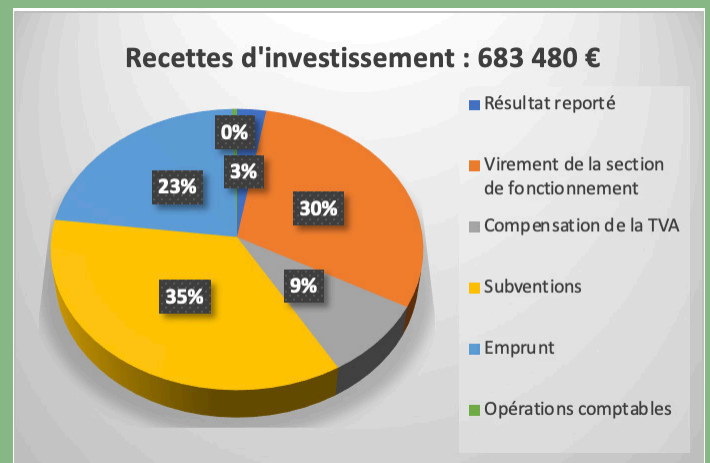
Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont réparties de la façon suivante : le report du résultat de l'année passée, soit 272 154,82 euros contre 212 315 euros l'année précédente. Les produits et taxes pour 65 100 euros contre 59 350 euros au budget de l'année précédente : rentrent principalement dans ce poste les recettes des coupes de bois, des concessions du cimetière, des redevances d'occupation du domaine public, des redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement. Les impôts et taxes pour 829 990 euros. Les dotations et participations pour 268 530 euros : rentrent dans ce poste, la dotation forfaitaire des communes, la dotation de solidarité rurale, la participation d'autres communes, ainsi que de l'état. Et enfin, les autres produits pour 71 245,18 euros avec dans ce poste principalement les recettes de revenus des immeubles, la redevance de l'énergie hydraulique. Il est à noter que les impôts de la commune n'ont pas été augmentés depuis 2013, soit 10 ans.



Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont réparties avec le report du résultat de l'année passée soit 18 821,96 euros, le virement de la section de fonctionnement pour 206 560 euros contre 112 400 euros l'année précédente, la compensation de la TVA pour 59 000 euros contre 26 998 euros l'année précédente, l'ensemble des différentes subventions pour 241 808,47 euros contre 84 561 euros l'année précédente, un éventuel emprunt pour 154 178,85 euros contre 311 424 euros l'année précédente et les opérations comptables pour 3 111 euros.



En conclusion l'année 2023 devra être gérée avec un accent mis sur notre fonctionnement qui doit être réduit et optimisé pour permettre un meilleur investissement pour l'année 2024. Les différents travaux et notamment ceux de notre école, seront financés en 2024. Nous espérons que ces quelques chiffres et explications vous permettront de mieux appréhender et comprendre le budget communal. Le maire et son secrétariat sont à votre disposition pour d'éventuelles explications.



Un trophée pour Liginiaç

Le 23 janvier 2023, la Fédération Départementale des Travaux Publics de la Corrèze (FDP19), en partenariat avec l'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalités de la Corrèze (ADM19), a lancé la quatrième édition des Victoires de l'investissement local. Ce concours vise à mettre en avant et valoriser les projets réalisés par les collectivités territoriales portant sur le secteur des Travaux Publics. Dans ce cadre, la commune de Liginiaç a déposé un dossier très complet et documenté pour son projet d'exten-

sion du cimetière. Le jury a décidé d'attribuer à la commune de Liginiaç, le Trophée « Cadre de vie et mobilité pour les communes de plus de 500 et moins de 2000 habitants. Une remise des prix officielle sera organisée lors du carrefour des collectivités le 28 septembre 2023 à 12h sur le stand de la fédération départementale des travaux publics de la Corrèze.



Cérémonie du 8 mai

Le 8 mai 2023 à 11h s'est déroulé, au monument aux morts de la commune, la cérémonie de la mémoire du 8 mai 1945. À cette occasion, monsieur le Maire a déposé la gerbe aux couleurs de la République sur le monument. Après un moment de recueillement, Monsieur le Maire a lu à haute voix, le message de monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de Madame Patricia MIRALLES, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. Il y a 78 ans, l'Allemagne nazie capitulait devant les Alliés réunis à Berlin : c'est la Victoire. Dix enfants de notre école ont ensuite lu le message de l'Union Française des Associations des Combattants, ainsi qu'un poème préparé pour l'occasion. L'ensemble des élus et les membres de la population présents se sont retrouvés ensuite, autour d'un verre au restaurant « Le Liginiaçois ».



Les anciens élèves de l'école récompensés



Le samedi 3 juin s'est déroulée au lycée Bernard de Ventadour d'Ussel, la cérémonie de remise des prix du palmarès régional « Plaisir d'écrire », organisée par l'Association des Membres

de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA). Cette association créée, en 1962, a été instituée en 1808 par Napoléon 1^{er}. Le concours « Plaisir d'écrire », s'adresse aux élèves du primaire dès le CM1, à ceux de l'enseignement secondaire et aux étudiants des classes préparatoires et des universités. La défense et la promotion de la

langue et de la culture française en France et à l'étranger sont au cœur des missions de l'AMO-PA.

Trois anciennes élèves de l'école de Liginiaç, Malou Deflandre, Alya Pinard et Éloïse Lagarigue, actuellement en 5^{ème}A au collège de la Triouzoune de Neuvic ont été primées lors de ce concours. Malou et Alya sont arrivées 1^{ères} ex aequo dans la catégorie poèmes des classes de 5^{ème} du palmarès départemental. Éloïse est arrivée 1^{ère} ex aequo avec une élève du collège de Bort-les-Orgues dans la catégorie jeune nouvelle. Frédéric BIVERT, maire de la commune était présent pour la remise des prix. Il est membre du Rotary Club d'Ussel qui a participé financièrement à ce concours. Félicitations à ces jeunes talents... !

Approbation du plan local d'urbanisme intercommunal

Approuvé par le conseil communautaire le 8 décembre 2022, le projet de plan local d'urbanisme intercommunal a connu plusieurs phases essentielles, au contact des élus locaux et de la population, depuis son lancement en mars 2017.



Pourquoi est-il si important ?

LE PLUI EST OBLIGATOIRE

- La loi ALUR impose l'élaboration d'un PLUi, ce n'est pas un choix laissé aux EPCI ou aux communes

MIEUX VAUT PLUI QUE RNU

- Beaucoup plus de droits à construire demain
- **Le PLUI est modifiable, pas le RNU**
- **Au RNU, les maires signent les permis après analyse de l'Etat**

LES LOIS SE DURCISSENT TOUS LES ANS

- La Loi Climat et Résilience restreint les futures urbanisation
- **Les PLUI démarrés après 2021 seront plus contraints que ceux débutés en 2018**

L'ETAT N'ACCOMPAGNERA PLUS SON ELABORATION

- L'Etat a subventionné notre PLUI en 2018, il ne le fera plus

Le PLUi a été approuvé, et maintenant ?

1^{ère} modification du PLUi : 2023

Organisation de temps de travail avec les élus communaux pour apporter :

- Des corrections au règlement écrit
- Des corrections au règlement graphique sous réserve de maintien des surfaces à vocation d'habitat et d'une compatibilité à une procédure de modification

Mise en œuvre du PLUi : instruction des autorisations du droit des sols

Travail d'instruction et de pédagogie:

À savoir : la commune de Ligniac instruit elle-même ses dossiers.

L'impact de la loi « Climat et résilience »

La loi « Climat et résilience » a pour objectif d'atteindre zéro artificialisation nette des sols (soit plus aucune urbanisation des espaces naturels) d'ici à 2050. Elle vise également une division par deux du rythme de l'artificialisation dans les dix prochaines années. Bien que la loi laisse un délai de six années aux collectivités pour réviser leur PLU au regard de cet objectif, Haute-Corrèze Communauté a fait le choix de prendre en considération, dès à présent, certains objectifs, dans l'attente de la publication des décrets d'application.

Mise en conformité du PLUi : avant 2027

Une école en action !

Être acteur du développement durable

« L'ambassadrice du tri a apporté des déchets et nous devons les mettre dans la bonne poubelle. Puis on a fait un exercice sur une feuille pour classer les déchets par couleur. Après elle a montré des vidéos pour expliquer le recyclage du plastique et du verre. Cela permet de fabriquer de nouveaux objets comme des bouteilles, des écharpes, des polaires, de la moquette pour voi-



ture, du rembourrage d'oreiller, Cela économise les ressources naturelles et cela préserve la planète Terre. »

Être solidaire

« Deux bénévoles des Restos du cœur sont venus dans les classes pour présenter l'association créée par Coluche. Puis les élèves ont réalisé une collecte. Les dons ont été donnés à deux autres bénévoles. Ils vont être distribués aux personnes qui en ont besoin. »



Être constructeur

« Nous avons terminé notre projet « Verger ». Des élèves du lycée agricole de Neuvic nous ont expliqués comment planter des arbres fruitiers. Il faut d'abord creuser un trou et planter un tuteur. Ensuite il faut mettre des mottes d'herbe au fond. Il faut après couper les grosses racines et mettre l'arbre dans le trou. On re-

bouche avec la terre et on la tasse. On arrose en faisant une cuvette. Il faut couper certaines branches pour ne garder que les principales. Nous avons planté un cerisier, des pommiers, des pruniers, des pêchers et des poiriers de variétés différentes. Cela va favoriser la biodiversité et on pourra manger des fruits. Plus tard, trois ruches seront installées. »

Être citoyen et heureux

« La classe maternelle de petite et moyenne sections accompagnée par l'association des assistantes maternelles «Les P'tites Crapouilles» a pu cette année réaliser son carnaval, Mardi 21 mars dans les rues de Liginac. Le thème choisi étant l'eau, les parents ont pu voir défiler gouttes d'eau, nuages de pluie, parapluies et arc en ciel !! Les enfants ont tous réalisé leur costume avec la maitresse ou leur nounou pour un ensemble plein de couleurs et de gaieté. Le défilé a débuté dans la cour de récréation de l'école, où les plus grands sont venus applaudir les plus petits, puis il s'est poursuivi dans la grande rue pour se rendre à la fontaine. De nombreux parents sont venus accompagner leurs enfants et les écouter

chanter des chansons de pluie !! Le cortège a poursuivi sa route jusqu'à la Marpa, où les enfants ont eu la joie de découvrir Olaf le bonhomme de neige !! Ils se sont ensuite montrés aux résidents qui leur ont offert un cornet de bonbons. La matinée s'est finie par un délicieux goûter confectionné par les résidentes, pour le plus grand plaisir des gourmands !! Ce fut un très bon moment convivial, plein de joie et d'échanges. Merci à tous ! »



L'histoire de notre reprise du Maury, c'est d'abord un concours de circonstance.

«Nous voulions développer un projet à Liginac, cet endroit où nous avons tant d'attaches, familiales notamment. L'idée était de dynamiser le coin en proposant une offre gustative et culturelle nouvelle. Nous avons appris que le restaurant cherchait un repreneur. Nous n'avions jamais fait de restauration, encore moins géré un restaurant ! Nous avons répondu à l'appel d'offre de la mairie avec un projet, plein d'envies. La mairie a été réceptive puis nous a choisis sur dossier et entretien et nous a donné l'occasion de tenter l'expérience. En quatre mois il a fallu tout mettre en place : une société, les partenaires, trouver un chef, une équipe, se former... Pendant la recherche de notre équipe, on nous a parlé de Mathieu, jeune chef à Londres qui avait 23 ans à l'époque. Après un premier entretien en visio, il ne sait pas, il ne connaît pas la Corrèze, c'est une nouvelle aventure ambitieuse et il a besoin de réfléchir. Trois jours plus tard, nous avons pris l'avion pour le retrouver en Angleterre afin de le convaincre de venir travailler chez nous. À la fin du week end nous avons notre chef. Un mois et demi plus tard, nous étions le 1^{er} mai 2019 et nous ouvrons ensemble le Maury. Ce qui nous a le plus fait plaisir en ouvrant le Petit Canada, notre bar à cocktails en dessous du restaurant, ce sont les locaux qui sont venus nous dire qu'ils « ont l'impression de partir en vacances » à



quelques kilomètres de chez eux. Toutes les générations se mêlent ici et partagent des moments conviviaux en dégustant un bon cocktail.

Je me rappelle aussi d'un habitant de Liginac qui nous a dit avoir passé une des meilleures soirées de sa vie à l'occasion du concert de Biga Ranx il y a deux ans. C'est pour cela que nous proposons tous les étés une programmation culturelle gratuite, ouverte à tous et sans obligation de consommer, pour petits et grands. Il nous tient à cœur de travailler au maximum avec les producteurs locaux afin de favoriser l'économie locale et profiter du savoir-faire et des bons produits qui existent à proximité du Maury. Nous travaillons aujourd'hui avec trois maraîchers : La Ferme des Papillons à Bouzabias, Camille Michelou à Pellachal (NEUVIC) et Mathias Laprun à Douniol (SÉRAN-DON). Les fromages de chèvre viennent de chez Abel Lagarrigue à Manzac (LIGINIAC), la crème, le bleu et les yaourts de chez Cécile Reymond à Fontloubé (NEUVIC), les truites fraîches viennent de la pisciculture Les Viviers de Haute Corrèze (COURTEIX), les salaisons et une partie des viandes des Fines Bouches Rient (NEUVIC), et nous travaillons plusieurs types de produits avec les Saveurs du Terroir (NEUVIC). Ce maillage est très important, tant pour nous. Grâce à ce réseau, le restaurant est lauréat du label « Origine Corrèze », qui identifie les établissements travaillant au maximum les produits locaux.

Ils y sont passés

L'été dernier, un client mange au restaurant. C'est la seconde fois qu'il vient au Maury. Il sort de la plage, habillé en short de bain et profite du repas avec sa femme et son enfant. Au moment de l'addition il nous dit avoir passé un très bon moment, qu'il est ravi du service et de la cuisine. Il paie et avant de partir il nous dit « maintenant que j'ai réglé, j'ai le droit de vous le dire : je suis guide pour le routard. Vous serez dans le Routard de l'année prochaine, je vous ai mis 5/5 ». Une belle surprise et une grande fierté de faire partie de ce guide si emblématique !

Deux familles d'amis arrivent et nous disent qu'ils sont sur la route du retour des vacances entre Bordeaux et Lyon. Ils se sont arrêtés au restaurant après avoir lu les avis sur Trip Advisor, quitte à faire 40 km de détour en sortant de l'autoroute. Ils nous disent ne pas connaître le coin et qu'ils sont ravis de cette pause, qui leur a permis de découvrir Liginac et les environs. Ils nous promettent de revenir l'année prochaine pour profiter d'une semaine de vacances. Cette année ils ont réservé une semaine au Village Nature le Maury !

Francis Dubois, de Liginiaac à l'Assemblée Nationale



C'est le 28 novembre 1961, à Marèges sur la commune de Liginiaac, que Francis Dubois voit le jour. Troisième d'une fratrie de quatre enfants, son père est double actif : contremaître au poste de la Môle à EDF et éleveur sélectionneur de moutons Suffolk. Sa mère s'occupe de la ferme et des 4 enfants. Sa vie durant, ses souvenirs liginiacois forgeront son caractère et son tempérament : bienveillance, écoute et vision. La volonté humaniste d'un monde meilleur. Rencontre exclusive.

Une enfance la balle au pied

Ils vivent dans la ferme située près de l'Église et tous les jours Francis se rend à l'école de Liginiaac avec la fratrie : Ghislaine, Philippe et Thierry, le petit dernier. « Thierry était atteint de trisomie. Décédé à ses 32 ans, nous l'avons emmené dans toutes nos aventures, notamment au foot où je le portais dans les vestiaires. Nous ne le cachions pas. Bien au contraire avec mon frère et ma sœur, nous avons fait en sorte de lui faire profiter d'une courte mais belle vie.

Je me souviens de mes instituteurs de l'école primaire, Madame Coudert, Madame Malichiar et Monsieur Bulon qui m'a appris à jouer au football. Ce dernier nous emmenait tous les jeudis à l'Usep ballon au pied. Et quels souvenirs... Monsieur Bulon nous menaçait de faire des lignes si on tirait mal dans la cour de récréation. Alors on s'appliquait et on progressait essayant d'éviter les carreaux de la cantine ou les toits de l'école où s'échappaient malgré tout quelques tirs loupés. » Une bande de copains se met donc assidument à

la pratique du football sur l'ancienne place de Liginiaac. Et après les travaux de la ferme, Francis retrouvait Coincoin, Michel Giraud, Nicole Coudert, Françoise, Catherine Chouviat, Antoine Cerdan, Didier Yeux sur le mini-terrain de foot derrière le presbytère. « Nous avons ri et beaucoup partagé », confie Francis.

Durant ses études, il continue le foot, toujours avec la bande de Liginiaac. « Nous avons participé au Tournoi de Sixte à Tulle. Nous formions une belle équipe avec Bill notamment ». Un souvenir reste gravé, celui de Didier qui par vaillance avait regardé le président après avoir tapé de la terre sur le trophée en lui disant qu'on allait le ramener chez nous. Ce dernier avait ri car l'équipe de Liginiaac était outsider. « Ce trophée, nous l'avons ramené en sortant Tulle avec brio, au point que je fus recruté pour aller en régional à Tulle. Je n'y suis pas resté longtemps, puisque j'ai choisi de continuer à évoluer dans mon club de formation sur Meymac ». Le foot restera sa passion. Durant son service militaire dans la gendarmerie à St Astier, il rejoint l'équipe et joue la coupe de France corporative (coupe des entreprises comme Crédit Agricole, Michelin... d'un niveau élevé) et atteint avec son équipe les demi-finales. En déménageant sur Lappleau, il joue en régional. Une histoire de cœur et de passion qui durera 30 ans.

« Le sport a été l'une des meilleures écoles. J'y ai appris la solidarité, le challenge, la rigueur de l'apprentissage. Et professionnellement, lorsque je rencontrais un adversaire, on savait que l'on pouvait compter sur l'autre. L'esprit, le réseau et les valeurs sportives rapprochent les hommes au-delà. Et par dessus, la bonne santé que j'ai la chance d'avoir aujourd'hui, est certainement liée à la pratique sportive du football ».

Des études dans l'agriculture

Francis quitte Liginiaac pour partir à Égletons au Collège Albert Thomas avant de revenir à Neuvic pour passer son bac et son BTS techniques agricoles et gestion d'entreprise.

Diplômé en 1981, il n'intègre pas l'exploitation familiale, trop petite. « À cette époque, on trouvait un emploi facilement ». C'est à Naves qu'il signe

son premier contrat, à la Coopérative agricole des éleveurs du pays vert. « J'avais pour mission, en tant que jeune technicien en logistique, l'achat et la commercialisation des aliments. » Et dans cette coopérative Francis est toujours salarié. « J'ai évolué. Il y avait des besoins dans la branche génétique car les moutons Suffolk étaient en proie à une maladie et l'importation d'animaux était interdite. Je suis alors parti suivre une double licence professionnelle à l'école de la Bergerie de Rambouillet pour ouvrir au sein de la coopérative un service d'insémination ovin/caprin et bovin. Je me suis installé à Lapeau en 1984 pour exercer sur l'ovin et caprin sur toute la Corrèze et pour les bovins dans mon secteur. Il suivra par la suite une formation pour devenir conseiller agricole à la chambre d'agriculture à Guéret. Entre deux, il fait son service militaire dans la gendarmerie près d'Orléans. Aujourd'hui encore il exerce dans le domaine de la génétique mais a été mis en disponibilité pour exercer son mandat.

Une entrée en politique

Soucieux d'aider, Francis s'engage comme pompier volontaire sur Lapeau et, en 2001, on vient le chercher pour mener la liste des municipales. « L'objectif était de faire bouger notre commune. Nous étions 15 nouveaux élus pour la première fois, mais avec cette envie de redynamiser le coin. Nous gagnons dès le 1^{er} tour. ». Francis Dubois arborera l'écharpe de Maire jusqu'en juillet 2022. Les choses s'accroissent puisque la communauté de communes, sous statut associatif jusqu'en 1999, se structure en intercommunalité en 2001 et Egletons intègre la structure. « Je me suis retrouvé propulsé Vice-Président. Le travail était énorme et venant du monde associatif (la coopérative avec une gestion à deux têtes et 4 yeux), j'ai vite compris les mécanismes. Disposant de compétences en gestion, j'avais les bases de la comptabilité. Mon parcours prenait tout son sens ». À 40 ans, alors que se posent les questions existentielles, Francis avait besoin d'autre chose et dans la politique, il a trouvé ce challenge : apporter ses compétences et son ambition pour le territoire aux habitants.

Accompagner le territoire

Francis est visionnaire et développeur de talents. « J'ai toujours eu la volonté de me rendre utile et de servir mon territoire. On ne peut se renfermer dans une commune. Au contraire, en zone rurale, il faut mailler pour développer. Ainsi, le siège social de la Communauté de Communes Ventadour Monédières, qui aurait pu être placé à Égletons, s'installe à Lapeau. La petite commune est valorisée. « Mes réflexions sont notamment portées par notre jeunesse car notre société ne sera pas celle de nos enfants. Il faut la préparer pour demain. » La politique selon Francis est en premier lieu profondément chiraquienne. « Je regarde toujours le verre à moitié plein et je tends la main sans laisser des gens de côté. Le tout c'est de marquer des buts sans casser de carreaux ». Il fait ses preuves en tant que Maire, Président de Comcom, du Syma 89 et du Syndicat du Pays Haute-Corrèze Ventadour. Il défend son territoire autour d'une recette qui fonctionne, celle des 3C : Considération, Concertation et Confiance. Et cela fonctionne puisqu'il mène des projets complexes comme le Scot, le PLUI... « J'ai toujours compris que seul, on n'est rien et que le collectif permet d'avancer loin, très loin ».

Sur les bancs de l'Assemblée

« On est venu me chercher pour candidater. Avant de rendre ma décision, j'ai organisé un conseil de famille avec ma femme Nathalie et mes trois enfants. Car ce type d'engagement, si je gagnais, demandait des sacrifices à l'ensemble de ma famille. Et sans le soutien de ma famille, je ne me serais pas engagé. Le conseil de famille accepte et me laisse aimer les autres. Sans cette cellule forte, la politique est plus complexe. Je les en remercie ». Candidat, Francis fait campagne en tapant le cul des vaches et en se rendant chez les gens. « Je voulais porter les besoins des habitants du territoire et apporter du bon sens paysan dans cette jungle urbaine qu'est la politique nationale ». Francis est élu.

Aujourd'hui, il navigue entre Paris et Tulle et continue son travail de terrain, fondamental. « Je m'occupe des demandes et porte la Corrèze et nos problématiques dans l'hémicycle ».



Les fromages d'Abel

Fromager un jour, fromager toujours... Abel Lagarrigue, 42 ans s'est installé avec Véronique, sa femme et ses deux enfants sur Liginiac en 2020. S'ils décident

dans un premier temps de travailler sur le concept d'autonomie, la passion revient vite et il s'installe de nouveau agriculteur avec aujourd'hui une quinzaine de chèvres pour produire de nouveau les fromages d'Abel. Rencontre.

Originaire de l'Aveyron, il suit un BEP puis un BTA en forêt dans l'Allier au Lycée Claude Mercier. Il poursuit en BTS Gestion et Protection de la Nature au Lycée Henri Queuille à Neuvic. Il y rencontre sa femme. Tous deux obtiennent leur diplôme en 2003 avant de repartir dans l'Allier à Moulins. « Nous cherchions un emploi dans l'animation, mais nous nous sommes aperçus qu'un BTS ne suffisait pas. J'ai donc fait des petits boulots en intérim, ou en centre de loisirs et Véronique a repris ses études pour devenir infirmière. »

Ils décident de revenir en Corrèze, un territoire dont ils gardent un bon souvenir. Ils cherchent le terrain idéal et c'est en 2008 qu'ils achètent la ferme des Chaumettes à Roche-le-Peyroux. Ils s'y installent en 2009 pour y développer une activité agricole. « Nous sommes partis de rien, explique Abel. Nous avons acheté des champs, avons posé les clôtures, construit la fromagerie et la chèvrerie et avons installé notre appartement au-dessus». Abel peaufine ses recettes et vend ses premiers fromages en 2011.

6 ans après ils revendent. Non pas par envie, mais par obligation. « Je ne pouvais pas gérer seul, confie Abel. Si Véronique m'a donné un coup de main durant son congé maternité et une disponibilité, elle a décidé de reprendre son travail. Après avoir retourné la situation dans tous les sens et malgré la viabilité économique de l'exploitation (1 temps plein + 1 mi-temps), impossible de garder la ferme seul. Nous avons pris la décision de vendre l'affaire. Ils ont mis deux ans à trouver un repreneur. Un premier couple fin 2015 était intéressé avec un accompagnement de 6 mois, mais après

leur arrivée, ils ont changé d'avis.

« Entre temps, nous avons acheté une maison à Sainte-Marie Lapanouze et Véronique avait repris son travail. Entre la ferme et les enfants, le quotidien était complexe à gérer. Heureusement Joris, un ami était là pour m'aider». Un second couple se porte acquéreur et la ferme se vend fin 2016. L'activité est vendue clé en main : recette, clients, et un bloc de 8 hectares autour de la ferme.

Le couple et les deux enfants emménagent à Sainte-Marie et commence la rénovation de l'ancien bar. « Malheureusement, on s'est rapidement aperçu que le terrain était trop petit. Nos chevaux étaient sur un terrain plus loin et la maison était trop grande. Ils décident de vendre la maison et de retrouver un lieu adapté à leur projet. C'est ainsi qu'ils tombent sur la maison de Manzac. « Au début la maison me paraissait très petite, explique Abel, mais il y avait le terrain (4 hectares), les bâtiments annexes et le potentiel à développer. En 2019, ils refont leurs bagages pour s'y installer définitivement. « Je ne voulais plus vivre à un rythme fou, explique Abel. Alors Véronique le pousse à renouer avec la production fromagère mais à plus petite échelle. Si cela ne fonctionne pas, Abel reprendra un travail. Alors il rachète 10 chèvres, construit sa fromagerie et recommence à produire ses fromages avec ses recettes. « Partir petit me permet de grossir de manière plus anticipable. Je n'ai demandé aucune aide à l'installation ni au fonctionnement et je peux travailler comme je l'entends. Autrement dit, je fais l'inverse des Chaumettes où j'avais commencé à trop grande échelle avant de m'apercevoir qu'il fallait au moins une personne en plus. J'ai tiré les leçons du passé. Aujourd'hui Abel vend ses fromages sur les marchés de Neuvic et d'Ussel. Il propose aussi ses fromages en circuit court : au restaurant du Maury, au restaurant de la Marguerite et en vente directe.

Abel est un producteur heureux qui retrouve ses clients qui se souviennent de lui. «Vous nous avez manqué ! » entend-t-il souvent. Avec ses 14 chèvres cette année, Abel est revenu à sa place : celle de fromager.

**Rens : vente à la ferme de préférence sur RDV.
Tel : 06 26 80 24 59**

Kant'in, sur les traces de l'histoire de Liginac

Il faut remonter aux années 30/40, à l'époque où le café du stade battait son plein. Bar, rencontres, animations. Madame Barby gérait ce lieu où se côtoyaient les travailleurs de Marèges, les jeunes du village, les travailleurs du bois et du sol... Un lieu chargé de petites histoires qui fut abandonné au décès de sa propriétaire.



« Adeptes de l'Urbex, je passais devant cet endroit chaque jour, explique Jean-Jacques Rebisz, initiateur du projet. Seul le faitage se dessinait dans la jungle des lianes qui petit à petit faisaient disparaître ce lieu dans les oubliettes de l'histoire du village. Curieux, je m'en suis approché et en grattant ce mur de plante, j'y ai découvert une maison, dans son état d'origine : au café du stade, le temps s'était arrêté. Bouteilles pleines ou à moitié ouvertes, papiers, tables, chaises, verres... Tous ces petits objets étaient disposés ou prêts à être dégustés, mais seul le silence figeait les lieux ». Impossible pour Jean-Jacques de laisser ce lieu en l'état. Il présente sa trouvaille à la mairie et demande des renseignements sur les propriétaires. Or, personne n'avait fait valoir son droit à possession, rendant le lieu sans maître. Au sens juridique, cela signifie qu'au bout de 30 ans, il tombe dans le domaine public. « Le conseil municipal a validé une délibération pour en devenir acquéreur à titre gratuit. » Un projet pouvait se dessiner.

Kant'in, un lieu d'échanges

Cette première étape réalisée, l'association a été créée. Aux côtés de Jean-Jacques, Jean-Pierre Valtoux gère la trésorerie et Mireille Vincent gère le secrétariat. Son objectif : remettre le lieu dans l'état d'origine en créant deux pièces musées et en réanimant un café associatif tout en développant des soirées thématiques. C'est alors que les 15 membres de l'association se sont retrouvés les manches pour débarrasser les locaux et faire le tri de tout ce qui y avait été laissé. « Nous avons

retrouvé un contrat de mariage du 12 mars 1886, confie Jean-Jacques. Cette étape nous a pris un temps fou : jeter les objets cassés, conserver ceux que l'on pouvait réutiliser... Débarrasser l'extérieur et ensuite s'attaquer au bâti. La structure est saine, mais le plancher était pourri. Nous l'avons détruit et avons

ajouté des graviers pour y couler une dalle ». Derrière ce premier bâtiment se trouve la maison de deux étages. Si l'état du bas est stable, le premier étage n'est pas accessible. « Ici aussi, nous avons trié, vidé et conservé quelques trésors : de vieux objets comme des bouteilles de Pepsi, de bières, des meubles... » Au fil des trouvailles, c'est une double histoire qui se dessine : celle du café du stade et celle de Liginac au milieu du 20^{ème} siècle. Dans le cadre du projet de réhabilitation, une ginguette verra le jour entre les deux bâtisses pour que les bals populaires qui animaient les soirées puissent revivre.

Appel à contributions

« Pour être au plus près de l'état d'origine et développer nos espaces muséaux, nous recherchons des documents, photos et anecdotes autour de ce lieu, explique



Jean-Jacques. Cela nous permettra également d'éditionner un fascicule sur l'histoire du lieu ». Suite à la publication de cette histoire dans le Journal la Montagne, Jean-Jacques a été contacté par France Inter. « Un heureux concours de circonstances puisqu'ils réalisent des émissions dans les régions. J'ai été surpris et un peu stressé, mais la journaliste a été très professionnelle ». Le podcast est disponible sur France Inter, rubrique Carnets de campagne. **Contacts : Jean-Jacques Rebisz, 06 70 02 40 35. Mireille Vincent, 06 32 06 19 84**



Musicothérapie à la Marpa

C'est avec une certaine impatience, que la MARPA attend la venue de Gérard LOPEZ. Depuis mi-mars, ce sophrologue et musicothérapeute basé à Aix en Corrèze, se rend à la MARPA de Ligniac, où les résidents se prêtent au jeu du chant et des percussions corporelles. Ces séances rythment toutes les semaines ½ un après-midi de la structure. Au programme, chants, instruments, jeux rythmiques et relaxation. Les lundi 5 et 12 juin, c'est par le biais de l'ADCSL qu'il animait 2 séances découvertes gratuites de sophrologie, en vue de mettre en place une activité dès le mois de septembre pour tous. ADCSL : 06 75 74 52 77

Le festival Coquelicontes

Un public nombreux est venu assister au spectacle de Cédric Landry : Les Pablans à Cédric. Ce conteur originaire des Iles de la Madeleine au Québec a conquis le public avec son accent, son lexique et ses histoires du Québec. En fin de spectacle, le public et le conteur ont pu échanger autour d'un apéritif.



Les P'tites Crapouilles à la bibliothèque

Les « plus grands » des P'tites Crapouilles sont venus à la bibliothèque pour écouter des histoires. Sur plusieurs séances, 4 albums ont été proposés et à l'issue de ces lectures chaque enfant a choisi son album préféré afin de participer au prix départemental de l'album jeunesse organisé par le conseil départemental de la Corrèze.



Salle comble à Ligniac pour le Loto des Compagnons de la Bonne Humeur



Un petit rayon de soleil n'a pas empêché les amateurs de Loto de se rendre à Ligniac, ce Dimanche 16 avril. Bien leur en a pris, puisque les plus chanceux sont repartis avec un beau panier garni ou un équipement de gym par exemple ; certains lots étaient complétés par des bons d'achat ou des articles qui ont été offerts par les commerçants de Ligniac et alentours que les Compagnons de la Bonne Humeur ont chaleureusement remercié. Parmi les plus chanceux, il y eut bien sûr ceux qui ont bénéficié de bons d'achat ou d'un contrôle technique automobile.

Enfin, n'oublions pas la bourriche, elle aussi bien garnie qui a encore fait d'heureux élus. Tout cela dans la joie et la bonne humeur avec une buvette et de belles pâtisseries pour satisfaire les gourmands.



L'Étoile Sportive Liginiacoise (ESL)

Le bureau de l'ESL a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale en juillet 2022 :

- Président : Grégory Lamey
- Secrétaire générale : Mélanie Vernieres
- Trésorier : Adrien Lamey
- Dirigeants : Maxime Boudehent ; Damien Bourneix ; Christian Gratadour ; Sylvie Lamey ; Philippe Noygues ; Marine Theillac ; Ange Roca
- Arbitre du club : Sébastien Yeux

La saison sportive 2022/2023 a repris avec 43 licenciés, toutes catégories confondues :

- U9 et U11 : 4
- Séniors : 28
- Dirigeants : 11

L'équipe séniors est entraînée tous les vendredis soirs de 19h30 à 21h, par Philippe Noygues.

L'équipe des plus jeunes est entraînée tous les mercredis, de 17h30 à 18h30, soit par Franck Gratadour, soit par Philippe Noygues. Sur la 1^{ère} partie de saison en championnat départemental 3-poule C (de septembre à décembre inclus), le club ESL a remporté 5 victoires contre 2 nuls et 3 défaites.

Actuellement, l'équipe est classée 7^{ème} sur 12.

Afin de renflouer sa trésorerie de fonctionnement, le club « Etoile Sportive Liginiacoise », a organisé diverses manifestations :

- Août 2022 : un tournoi de sixte
- Automne 2022 : un concours de pétanque
- Automne 2022 : une choucroute
- Décembre 2022 : Mise en place d'un écran géant pour partager la finale de la coupe du monde.

Le club de foot Liginiacois remercie Monsieur Le Maire et les services techniques de la mairie de Liginiac pour leur aide quant à l'entretien du terrain de foot et ses locaux.

Exposition Vive l'eau !!

À l'initiative du projet Eco-école sur le thème de l'eau, les élèves de l'école de Liginiac ont agrémenté l'exposition « Vive l'eau » ! prêtée par la Bibliothèque Départementale de Prêt de Corrèze. Cette exposition a eu beaucoup de succès. Les classes sont venues visiter et découvrir le travail des autres élèves. Pour une approche plus ludique les grands devaient répondre à un questionnaire proposé par la bibliothèque.



Atelier nature

Racines et Bourgeons, animé par Carine



Un groupe multi générationnel s'est réuni à la bibliothèque pour écouter Carine évoquer les bienfaits de la nature. Après quelques explications

sur la méthode du fleurissement spontané, le groupe s'est activé à la fabrication de bombes à graines (petites boules d'argile contenant des graines). Ce fut l'occasion d'un bel échange entre les participants, chacun est reparti avec ses bombes à graines à lancer dans le jardin.

Tribune de l'opposition

Bonjour à toutes et tous, nous commencerons par cette phrase : Nous proposons donc nous gênons !

Que dire des propos de la tribune de la " majorité " du dernier bulletin municipal ! Nous n'écrivons que des mensonges , nous vous rassurons , toutes les propositions énumérées dans notre tribune ont été demandées en conseil municipal que nous enregistrons .Si vous souhaitez connaître la vérité, nous tenons à votre disposition tous les enregistrements de ces conseils.

Nous n'avons jamais mis en cause l'implication des élus et des agents. Nous nous sommes opposés à la suppression du poste du gardien du Maury car cet emploi aurait pu être utile ailleurs . Suite à notre intervention, nous avons fait obtenir à certains personnels une prime NBI à laquelle ils avaient droit mais qui ne leur était pas versée et cela en ne respectant pas le statut réglementaire. Si nous étions contre le personnel aurions nous agi dans ce sens ? Diviser pour mieux régner serait-ce une tactique ?

Nous demandons depuis le début de la mandature une réunion de présentation du personnel aux élus, nous l'attendons toujours !

Quant à la citation de Georges Sand , dans la pratique, nous avons essayé de travailler dans le bourg .Nous avons reçu une lettre recommandée de MR le Maire, nous l'interdisant.

Aucune commission travaux sur le terrain. Comment s'impliquer ?

Nous voilà à mi- mandat, nous pouvons faire un premier bilan :

-Vente des 7 lots du lotissement du Vert, à un même promoteur parisien, avec une perte conséquente.

Le cimetière a été agrandi contre l'avis de 85 Liginiacois et seulement 25 pour. Où est le respect de la profession de foi de MR le Maire qui proposait un référendum citoyen pour tout projet important. La route derrière le cimetière n'est toujours pas signalée comme voie sans issue. Les usagers empruntent toujours la desserte de la Marpa ce qui engage leur responsabilité en cas d'accident. Pourquoi la voie sans issue n'est -elle pas encore signalée ?

- Mr le Maire et ses 4 colistiers ont proposé par 2 fois la restructuration onéreuse de la CUISINE de l'école sous prétexte qu'elle n'était pas aux normes et sans consultation au préalable des utilisateurs. La majorité des conseillers se sont opposés au projet car il était nécessaire d'agrandir le réfectoire, de rénover les sanitaires et non de refaire une cuisine. Ce projet bien moins coûteux répond aux réels besoins du personnel et des en-

fants. (La cuisine actuelle respectant les normes !!!) . Il s'est écoulé 3 ans pour en arriver là. Que de temps et de frais d'études perdus !

L'antenne a été déplacée sans consultations des élus. L'ancien contrat de location de l'emplacement avec Orange a été annulé et nous perdons annuellement de l'argent avec le nouveau contrat .

L'ancien cabinet médical a été converti en habitation et loué sans concertation avec les élus ce qui laisse supposer que la recherche d'un médecin n'est plus d'actualité.

La société Mpy, gérant le restaurant du Maury , avec Mr le Maire et ses 4 colistiers, nous ont proposé la construction d'un bâtiment neuf et une activité annuelle. Cette solution pour la majorité des conseillers était trop onéreuse, et l'ouverture à l'année néfaste, pour nous ,à l'activité du Liginiacois et du bourg , de plus la commune n'a pas à créer deux activités identiques et concurrentes. Le 14 avril 2023, la majorité (7 élus) a voté la mise aux normes du bâtiment actuel ce que nous demandons énergiquement depuis 3 ans car cette entreprise a un bail commercial de 9 ans.

Concernant le repas annuel des anciens, l'âge a été reporté à 65 ans et il est bien regrettable que les conjoints plus jeunes paient le repas pour leur participation. Pour nous ce n'est pas là qu'il faut réaliser des économies.

Il a fallu débattre longuement pour diminuer le fonctionnement de l'éclairage public afin d'en réduire le coût. Cette décision a été retenue.

-Mr le Maire nous a informé qu'il avait demandé des bilans énergétiques sur l'ensemble des bâtiments publics. Nous en attendons toujours le résultat et le chiffrage.

En 3 ans de mandature, Mr le Maire, a poursuivi en justice un administré et un élu par 2 fois. D'ou viennent les attaques incessantes ?

En démocratie on devrait pouvoir assumer avec fierté la noblesse du débat contradictoire. On ne peut accepter que quiconque soit malmené du fait d'une pensée et des arguments différents , divergents de l'autorité. Même si les propositions déplaisent elles méritent d'être écoutées, analysées et échangées. L'enrichissement découle du débat démocratique c'est pour nous essentiel.

Nous vous souhaitons à tous un très bel été. Nous sommes à votre disposition pour échanger.

Michel Braz

Gilles Bussière



La Croix du Laquais, restaurée et rénovée

Liginiac Patrimoine est une association créée l'an passé dans le but de promouvoir le patrimoine de Liginiac. Claude Tronche en est le président. Autour de lui, une dizaine de passionnés qui s'est fixée pour mission de répertorier, nettoyer et mettre en valeur le patrimoine bâti et archéologique de la commune (bastide, église mais aussi croix, sculptures, meules, abreuvoirs...) et de proposer des études et des conférences. Rencontre avec son président et Jacques Graff, son secrétaire.

Bénédition de la Nouvelle « Croix du Laquais » au Mont Bas

Le 27 mai dernier se sont réunis autour de Frédéric BIVERT, Maire de Liginiac, de l'Abbé David WOZYNSKI, Curé in solidum et de son Président, les membres de l'Association Liginiac Patrimoine ainsi que de nombreux Liginiacois pour la bénédiction de la nouvelle Croix du Mont Bas « dite du Laquais » après avoir assisté à une messe en l'église Saint Barthélémy.

Rappelons que l'Association Liginiac Patrimoine,

dont Monsieur le Maire est à l'origine de la création, a pour objet de mettre ou remettre en valeur notre petit patrimoine. Elle s'est chargée de la réalisation de cette Croix qui remplace l'Ancienne bien vétuste mise en place il y a 70 ans environ lors d'une procession pédestre depuis l'église dirigée par le Curé de l'Epoque l'Abbé NOAILLES et pour l'anecdote Annie Coudert Tronche et Annie VALADE MADESCLAIRE y avaient participé.

Michel LEONARDI et Jean Marc JARRIGE ont réalisé cette magnifique Croix en bois de châtaignier offert par FRANK ESCURAT. Le Christ est un don des membres de l'Association.

C'est ami Liginiacois très documenté et intéressé de tout temps par l'histoire de notre pays qui nous a conté l'histoire très ancienne de cette Croix appelée « LA CROIX DU LAQUAIS » :

Nous sommes sur le chemin de Neuvic à Bort où cette Croix marquait un carrefour avec arrêt de la diligence pour charger ou décharger voyageurs et marchandises. Le Seigneur local avait pour habitude d'envoyer à cet endroit son Laquais pour prendre ou livrer ses marchandises. Les voyageurs ayant noté très souvent la présence de cet ancillaire à cette halte avaient baptisé l'endroit :

Contact Secrétariat Liginiac Patrimoine : Jacques GRAFF 05 87 51 17 89



Chambre d'hôtes : ils accueillent de nombreux touristes

Ils accueillent des visiteurs venus des quatre coins de l'hexagone et de l'étranger, parfois. Ils gèrent des chambres d'hôtes sur Liginiac. Dans ce dossier, nous sommes partis à leur rencontre.

Famille Nussac, des gîtes pour tous

Au nord de Liginiac, chez Gérard et Annie, accueil garanti. Ils ont démarré avec le petit gîte de Chantegril encouragés par la dynamique associative : « la Dordogne de Villages en Barrages. »

Puis, ne pouvant laisser une si belle vue sur le ruisseau l'Eau



Large, ils ont transformés l'atelier de menuiserie et l'appartement du dessus, en chalet au bord de l'eau avec de l'aide et au vue de tous.

C'est une maison plus grande qui peut accueillir des familles pour au moins trois jours. C'est un lieu central où les amis ve-

nus de l'est ou de l'ouest de l'hexagone se retrouvent facilement.

Souvent, ce sont des marcheurs ou des vététistes qui sont très agréablement surpris par la beauté de la région.

Nos gîtes restent prioritaires pour notre famille et nos amis.

Contacts : 05 55 95 05 76 / 06 84 45 43 19

Junior Club House, un gîte grande capacité

L'ancienne colonie des Charentes Maritimes a été reprise par la SARL Junior Club House depuis juillet 2013. Gîte de groupes de grande capacité, il propose 250 lits, une salle de réception et de nombreux services.

La colonie autour de ses 4 hectares dispose d'une plage privative, d'un espace nautique, sportif (minigolf, terrain de badminton et volley, terrain de pétanque), d'un espace bivouac, d'un circuit motocross....

« Chaque été, nous accueillons des colonies de vacances, explique Emeric Guérard, le gérant. En tout 100 à 150 enfants sont hébergés chaque semaine ». Hors saison le lieu est ouvert aux événements privés : mariages, cousinades, rencontres thématiques (moto), soirée d'intégration. « Nos événements peuvent s'organiser à partir de 50 personnes. En plus de l'héberge-



ment, nous proposons, via des partenaires un service restauration. »

Rens : <https://www.juniorclub.fr> / Tel : 06 26 83 64 68

L'Office de Tourisme de Haute-Corrèze vous accompagne

Vous avez un logement vacant ! Pourquoi ne pas en faire un hébergement touristique ?

En effet de nombreux logements ou maisons restent fermés une grande partie de l'année, notre territoire aurait la capacité d'accueillir bien plus de touristes. Louer un hébergement vous permettrait de maintenir votre maison ouverte une partie de l'année, de pouvoir financer son entretien courant. Il existe un classement « meublé de tourisme » qui a de nombreux avantages :

- donner une image fiable de votre hébergement
- bénéficier d'un abattement fiscal de 71% sur les revenus de la location
- avoir la possibilité d'être mis en valeur sur les sites internet dédiés au tourisme : Corrèze Tourisme, Tourisme Haute-Corrèze



Séverine LEVÉZIER

Conseillère touristique chargée de la qualification et relations prestataires

05 19 60 00 30 - 06 79 81 45 87
slevezier@otc-haute-correze.fr

1, rue de la tour des cinq pierres - 19160 NEUVIC

 www.tourisme-hautecorreze.fr



- bénéficier d'aides financières pour le classement ou l'aménagement

- accéder aux Chèques Vacances.

Vous avez un projet, vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement, TOURISME HAUTE CORREZE est à votre écoute, n'hésitez pas à contacter Séverine LEVEZIER conseillère touristique chargée de la qualification et des relations prestataires au 06 79 81 45 87.

Une question ? Contactez le 05 19 60 00 30

La petite maison Ma Saintonge

Esteban Remon est installé en Corrèze depuis 2010. Avec sa femme Sandrine, ils achètent cette petite maison en 2014. « Elle n'avait pas été rénovée depuis les années 1960 et se compose de deux bâtisses contiguës. La première était composée d'un salon et d'une petite chambre et l'autre maison était un ancien garage aménagé également. Avec une surface de 45 mètres carrés, le couple décide de tout refaire à part les huisseries. « Nous avons passé nos week-end à rénover de fond en comble ce petit coin de paradis offrant une vue plongeante sur le Lac de la Triouzoune. Le terrain était aussi en l'état avec une cabane. »



nant sur une terrasse en bois. À l'étage, une mezzanine a été aménagée en chambre. À l'extérieur, un terrain de pétanque a été créé à côté d'un espace repas, d'un barbecue et d'une table permettant d'y passer de belles soirées.

6 années ont été nécessaires pour réinventer le lieu et valoriser son potentiel. En 2021, ils accueillent leurs premiers vacanciers. Désormais, le rez-de-chaussé propose une cuisine aménagée, une chambre, une salle de bain et un salon baigné de lumière don-

Estéban loue son gîte par ses propres moyens. « Nous avons créé notre propre site internet et grâce à un bon référencement google, ce sont les personnes qui cherchent à louer autour du lac qui nous trouvent. Résultat le gîte affiche un taux de remplissage plus que satisfaisant.

« On s'aperçoit que les gens reviennent chaque été et que les locations sont plus longues cette année, jusqu'à 15 jours. »

Rens :

<https://gitemasaintonge.wordpress.com/>

Tel : 06 25 56 09 93

La Maison Chabrat, un lieu de retrouvailles

et un enfant et une chambre familiale ».

Pour faire connaître leur offre, ils passent par leur site www.maisonchabrat.com, [booking.com](https://www.booking.com) et différents sites spécialisés en France. Et cela fonctionne puisqu'ils accueillent des touristes qui souhaitent souvent se retrouver. La Corrèze est un point central entre les Vosges et l'Espagne, entre Bordeaux et Lyon. « Nous devenons un lieu de retrouvailles. À ce sujet, c'était étonnant mais deux couples avaient réservé chez nous et en arrivant se sont retrouvés car ils se connaissaient par ailleurs ».

Les clients recherchent le contact avec la nature et ici, ils sont toujours étonnés et surpris. Sur réservation, nous proposons les petits déjeuners et les repas internationaux inspirés pour partie de recettes belges.

Rens : <https://www.maisonchabrat.com/>

Tel : 06 40 59 68 80



Venus de Belgique, entre Anvers et Liège, le couple Eerlingen a acheté la maison Chabrat en octobre 2010. « C'est un hasard, confient-ils. Nous recherchions une maison pour développer des chambres d'hôtes et changer de vie ». Dans leur vie belge, elle était assistante dentaire et lui ancien boucher dans une usine.

Ils sont tombés amoureux du coin, de la nature paisible, de la qualité de la maison et de sa proximité du lac, à 150 mètres. « Nous proposons 4 chambres : une pour un couple, deux chambres pour un couple

Les hébergements du Village Nature Le Maury

Depuis 2021, Marie et Pierre-Yves sont les nouveaux gérants du site. Ils ont à cœur de développer l'offre en rénovant les bâtiments et en proposant de nouveaux services pour améliorer la qualité d'accueil.

« Nous sommes très attachés au cadre naturel dans lequel est implanté le Village Nature et voulons le préserver. Ce site est désormais Pavillon Bleu. Depuis 2022, le Village Nature Le Maury est refuge LPO.

Les gîtes ont été rénovés durant l'hiver 2021 afin d'accueillir les vacanciers dans les meilleures conditions. En plus des services déjà sur place (terrain de tennis, tennis de table, terrain de pétanque, barbecues communs, aire de jeux pour enfants...), nous avons remodelé l'accueil avec en juillet et août une petite épicerie de dépannage, un dépôt de pain et de viennoiseries, ainsi qu'un petit coin café pour un petit-déjeuner dans un cadre agréable et plein de vie. On trouve aussi un compost partagé (mise en place de bioseaux dans les locatifs) ; un prêt de jeux ; une boîte à livres ; une laverie ; le wifi ; un programme d'activités et d'animations en juillet/août. »

9 Chalets en bois de 2 à 4 personnes

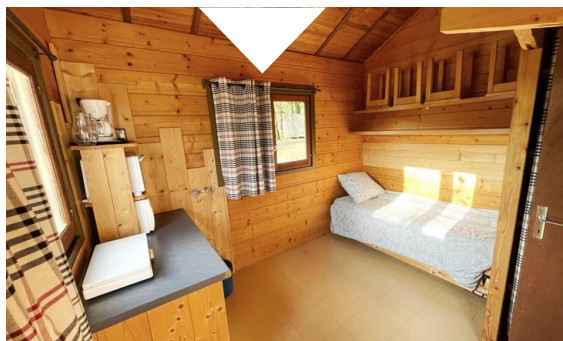
Description : au plus proche de la nature, en bord de bois à proximité immédiate du lac, ces chalets entièrement réalisés en bois peuvent accueillir jusqu'à 4 personnes. Ils disposent d'une kitchenette avec frigo, deux plaques de cuisson, une cafetière et toute la vaisselle nécessaire. Couchage : 1 lit double et deux banquettes d'appoint. Les chalets ne disposant pas de point d'eau, un jerrican est à votre disposition pour votre consommation personnelle.

Les sanitaires (bacs à vaisselle, douches, lavabos et WC) se situent à quelques mètres des chalets.

Les chalets sont disponibles de début avril à fin octobre. Durée de séjour minimum : 2 nuits, quelque soit la saison. Entre 70 et 400€ (de 2 à 7 nuits)

12 petits Gîtes de 4 à 6 personnes.

Description : Le "2-4 places" : une chambre avec 1 lit double, salon avec un canapé convertible, cuisine équipée, salle de bain, wc et terrasse avec salon de jardin. - Le "4-6 places" : une chambre avec 1 lit double, une chambre avec 2 lits simples, salon avec



un canapé convertible, cuisine équipée, salle de bain, wc et terrasse avec salon de jardin. - Le "Confort" : Ces gîtes ont été rénovés afin de permettre de séjourner dans un hébergement plus confortable. Deux chambres avec lit double, salon avec canapé convertible, cuisine équipée, salle de bain, wc et terrasse.

Salon de jardin, bains de soleil et barbecue privatif. Les gîtes sont disponibles de début avril à fin novembre. Durée de séjour minimum : 2 nuits en basse et moyenne saison / 7 nuits en haute saison. Entre 90 et 650€ (de 2 à 7 nuits).

Lodges Côté Forêt

C'est la nouveauté 2023 ! Cette proposition vient compléter la gamme d'hébergements. Il s'agit de lodges en bardage bois avec une grande baie vitrée orientée vers la forêt. Nous avons 4 lodges : 1 pour 2 personnes, 2 pour 4, et 1 pour 6. Chaque Lodge est équipé d'un bain privatif. Les lodges sont très bien isolés et peuvent ainsi être loués à l'année. Une invitation à une parenthèse privilégiée dans un cadre naturel. Un moment de détente en forêt à quelques pas du lac... Pour une nuit en amoureux, un moment de détente entre amis ou en famille, ces nouveaux hébergements vous raviront par leur qualité de service tout au long de l'année... Entre 150 et 950€ (de 1 à 7 nuits).

Rens :

05 55 95 92 28 / www.villagenaturelemaury.fr / Facebook et Instagram : Village Nature Le Maur

D'autres hébergeurs :

Gîte du Theil : Capacité 7 personnes. Ouvert toute l'année. Contact : Mme Josette Faux - 06 78 85 09 55

Maison du Lac : Chalet avec une capacité de 6 personnes. Contact : Mme Melac - 06 22 22 86 52

Meublé Sahut-Lemaire : 05 55 95 04 99

Meublé Braz : Appartements et gîtes. Contact : Mme Braz - 06 85 82 88 74

Maisonnette dans le bourg : Capacité 2 personnes. Contact : 05 55 72 15 73

Chez Baldassari : Capacité 2-4 personnes. Contact : 06 55 72 15 73

JUILLET

Samedi 8 juillet :

Fête du comité des fêtes de Liginiaac. Renseignements : 06.45.38.54.75

Mardi 11 juillet :

Partir en livre 10h30/12h Animation plage du Maury avec la bibliothèque de Liginiaac. Pour tous. Renseignements : 05.55.95.92.59

Mardi 18 juillet :

Partir en livre 15h/16h30 Animation plage du Maury avec la bibliothèque de Liginiaac. Pour tous. Renseignements : 05.55.95.92.59

Vendredi 21 juillet :

Spectacle les Baladins à la salle des fêtes Renseignements : 05.55.95.92.59

Lundi 24 juillet :

Les lundis à la plage, plage du Maury : 13h30/18h. Renseignements : 05.55.95.92.59. Pour tous

Samedi 29 juillet :

Jeu de piste dans le village : à la découverte du patrimoine de Liginiaac, départ 9h30, bibliothèque de Liginiaac : Renseignements : 05.55.95.92.59

AOÛT

Mardi 1 août :

Animation plage du Maury 15h/16h30. Bibliothèque de Liginiaac. Renseignements : 05.55.95.92.59

Jeudi 3 août :

Spectacle les Baladins à la salle des fêtes Renseignements : 05.55.95.92.59

Du 3 au 7 août :

Sculpturama : Symposium de sculptures avec pour thème : siège(s) pour promeneurs

Samedi 5 août :

Braderie des livres de la bibliothèque de Liginiaac, salle des fêtes : Renseignements : 05.55.95.92.59

Lundi 7 août :

Festival de la Luzège 19h30 Le petit Prince suivi de Cabaret. Pelouse de la salle des fêtes.

Mardi 8 août :

Animation plage du Maury 10h30/12h. Bibliothèque de Liginiaac Renseignements : 05.55.95.92.59

Lundi 14 août :

Fête du Lac de la Triouzoune

Samedi 19 août :

Jeu de piste dans le village : à la découverte du patrimoine de Liginiaac, départ 9h30, bibliothèque de Liginiaac. Renseignements : 05.55.95.92.59

Vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 août :

Fête de la st Barthélémy. Comité des fêtes de Liginiaac

Mardi 18 juillet au mardi 22 août :

Jeu de piste au barrage de Marèges Pays d'Art et d'histoire

Tout l'été :

Exposition de peintures de Gérard Gimmig à la bibliothèque de Liginiaac Renseignements : 05.55.95.92.59

AU MAURY

Soirée DJ (français et anglais) tous les vendredis soir (gratuit)

Tout l'été : Concerts, humoristes, apéro-sophro...



Sculpturama 2023, c'est parti !

Sculpturama, c'est un symposium de sculpture internationale qui se déroule tous les étés depuis 2013 sur le territoire des Gorges de la Haute-Dordogne. Chaque année, les sculpteurs invités (toutes matières confondues) créent en direct dans l'espace public et peuvent ainsi échanger avec des spectateurs toujours plus nombreux et curieux de découvrir leurs univers. À l'issue du symposium, leurs œuvres restent sur les sites et viennent ainsi enrichir le circuit d'art permanent de Sculpturama. D'année en année, c'est près d'une centaine d'œuvres qui se sont installées sur le territoire et en ont réinventé le visage. Cette année, nous allons découvrir des œuvres qui joignent l'utile à l'agréable, autrement dit des sculptures où le flâneur va pouvoir s'asseoir, se prélasser...

Festival d'art dans les communes de Neuvic, Liginiaac, Palisse, Latronche et Sérandon du 3 au 7 août 2023, lundi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche. Liginiaac accueillera deux artistes : Éric Glachant dit Rico autour d'une sculpture en bois et Anne le Louarn, sculpteuse sur pierres.

Partir en livre sur la plage

Dans le cadre de l'événement Partir en livre, la bibliothèque propose diverses animations sur site et hors les murs (plage du Maury)

Partir en livre ...c'est quoi ?

Partir en livre c'est une manifestation nationale qui promeut le plaisir de la lecture auprès des jeunes. Unique en son genre Partir en livre sort les livres des étagères pour aller à la rencontre des jeunes publics sur leurs lieux de loisirs afin de transmettre le plaisir de lire. Cette manifestation gratuite est organisée par le Centre National du Livre (CNL) sous l'impulsion du Ministère de la Culture depuis 2015. <https://www.partir-en-livre.fr>. La manifestation s'organise chaque année autour d'un thème.



Cette année, les enfants auront le plaisir de retrouver Mortelle Adèle, l'héroïne de BD, sur l'affiche du festival.

Les animations auront lieu les mardis 11 et 18 juillet sur la page du Maury et les jeudis 13 et 20 juillet à la bibliothèque autour du thème de la liberté.

Nouveau
2 liseuses
sont à
disposition

Retour sur les animations « Partir en livre » de l'été dernier :
Jeux de société et lectures sur le thème de l'amitié



Pratique

Bibliothèque de Ligniac
8 rue du stade
19160 Ligniac

Contact :
Tel : 05 55 95 92 59 ou
livres.ligniac@gmail.com

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 9h/12h-14h/18h
Jeudi : 9h/12h-14h/18h
Vendredi : 9h/12h-14h/18h
Samedi : 9h/12h.

**C'est gratuit !
et ouvert
à tous**